

Public :

- Salariés
- Demandeurs d'emploi
- Individuels

Pré requis : Justifier de 3 ans d'expérience professionnelle dans un domaine, et à un niveau suffisant au regard du diplôme envisagé

Nombre de participants : 8

Organisation pédagogique et moyens pédagogiques :

- Entretiens méthodologiques avec le Conseiller validation
- Face à face interactif
- Recherches documentaires sur différents supports
- Travail sur le référentiel du diplôme

Durée : 20 heures

Dates : Nous consulter

Validation:

Attestation de formation

Lieu : Nous consulter

Tarif : Nous consulter

Code fiche produit :

SQC-C004

Nous contacter :

GRETA SAINT-QUENTIN
CHAUNY

Rond point Joliot Curie

02100 SAINT-QUENTIN

Mail : greta.sqc@ac-amiens.fr

Tél. 03.23.08.44.20

VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE (VAE)

OBJECTIF

- Apporter une aide méthodologique quant à la rédaction du livret 2.

PROGRAMME

■ Présentation et analyse du dossier : 2H

- ⇒ Présenter la procédure VAE, les différentes phases de la prestation, le calendrier
- ⇒ Expliquer clairement le lien entre le référentiel des activités professionnelles et les compétences du diplôme visé
- ⇒ Permettre au candidat de s'approprier la terminologie propre au dossier (fonctions, activités, compétences, vocabulaire et termes utilisés)
- ⇒ Développer chaque question
- ⇒ Impulser des pistes de réflexion au travers de certaines expériences évoquées en groupe
- ⇒ Être vigilant quant à la prise de parole de tous les candidats

■ Repérage des activités significatives : 3H

- ⇒ Aider le candidat dans le choix des activités qu'il va décrire dans le livret n°2

■ Atelier d'accompagnement vers l'écriture : 3H

- ⇒ Définir les enjeux de l'écriture dans une démarche VAE
- ⇒ Décrire à l'écrit une ou 2 situations en mettant en évidence les éléments pertinents
- ⇒ Comparer et exploiter les pratiques
- ⇒ Constituer des petits groupes d'échanges
- ⇒ Individualiser les conseils et les réponses

■ Assistance à la formalisation des activités : 3H

- ⇒ Favoriser la mise en mots
- ⇒ Echanger par des questions réponses sur les situations décrites et les compétences exposées : pourquoi, comment, les limites de l'intervention

■ Atelier d'accompagnement vers l'écriture : 3H

- ⇒ Présentation de ses activités par le candidat au conseiller
- ⇒ Commentaires du conseiller pour confirmer, enrichir ou réorienter le travail du candidat

■ Préparation de l'entretien avec le jury : 3H

- ⇒ Conseils et exercices d'entraînement à l'oral
- ⇒ Training de groupe : simulation d'entretien, auto-évaluation, conseils, points d'amélioration

■ Approfondissement de l'accompagnement (suivi et accompagnement du candidat (3H))

DEBOUCHES

NA